



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 57
présents : 36
absents représentés : 13
absents excusés : 8

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de septembre à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Luc ASCHARD, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Emmanuelle BRESSOUD, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Cédric LARRIEU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

Mme Françoise AGIER a donné pouvoir à M. Jean-Luc ASCHARD, M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, M. Patrick BENOIST a donné pouvoir à Mme Aline MARCHAND, M. Francis BETBEDER a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Hervé BOUYRIE a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, Mme Valérie CASTAING-TONNEAU a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, M. Benoît DARETS a donné pouvoir à Mme Nathalie DARDY, M. Jean-Luc DELPUECH a donné pouvoir à Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST, M. Dominique DUHIEU a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, M. Jérôme PETITJEAN a donné pouvoir à M. Olivier GOYENECHÉ.

Absents excusés : Mesdames Véronique BREVET, Séverine DUCAMP, Isabelle LABEYRIE, Messieurs Lionel CAMBLANNE, Mathieu DIRIBERRY, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Olivier PEANNE.

Secrétaire de séance : Madame Alexandrine AZPEITIA.

OBJET : CULTURE - APPROBATION DU LANCEMENT DU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PEAC)

Rapporteur : Monsieur le Président

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.



Sur le territoire communautaire, un PEAC a été élaboré par MACS, en déclinaison de la Convention Territoriale Globale et en partenariat avec les services de l'Éducation Nationale pour une application dès l'année scolaire 2024/2025.

Il prendra notamment la forme de visites des pôles communautaires culturels (Le PARCC, centre d'art, Pôle Sud, centre de formations musicales, Maison de l'Oralité et du Patrimoine, et la Marensine, centre d'arts chorégraphiques), MACS ayant pour volonté de donner accès aux pôles culturels à tous les élèves du territoire. Un livret de l'élève ainsi que des ressources pédagogiques à destination des enseignants ont été élaborés pour accompagner le projet.

Le PEAC s'inscrit dans les programmes de l'Éducation Nationale et dans une logique éducative globale mise en œuvre par le pôle ECS en direction de tous les enfants des écoles primaires du territoire, qui intègre également des apprentissages sportifs (avec le savoir nager et le savoir rouler à vélo).

Pour l'année scolaire 2024/2025, le PEAC s'adressera aux classes de CP et de CE2, créant une alternance avec les parcours savoir nager et savoir rouler à vélo, de la manière suivante :

- CP : parcours culturels au PARCC et à Pôle sud,
- CE1 : savoir nager à Aygueblue,
- CE2 : parcours culturels à la Maison de l'oralité et du patrimoine et à la Marensine,
- CM1 : savoir nager à Aygueblue,
- CM2 : savoir rouler à vélo (interventions dans les écoles).

MACS prendra en charge le coût et la logistique du transport des élèves ainsi que le coût des intervenants et des spectacles, en partenariat avec les communes de Soustons et de Capbreton. Le coût annuel est de 67 500 euros dont 35 500 euros sur l'année 2024.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021 et 28 mars 2024, portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

CONSIDÉRANT la volonté de MACS d'accompagner les communes dans leurs actions éducatives, concourant à la mise en place du projet éducatif communautaire ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- d'approuver le lancement du parcours d'éducation artistique et culturelle sur le territoire de MACS, tel que décliné ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 26 septembre 2024

Le président,
Pierre Froustey

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié en ligne le 30/09/2024

ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE

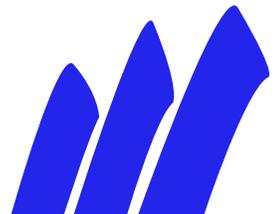


Mon carnet de visite

Les pôles culturels de MACS



cc-macs.org





À la découverte des pôles culturels de MACS

À toi la culture ! Toi qui va à l'école sur le territoire de la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, sais-tu que des lieux incroyables existent juste à côté de chez toi ? Avec l'école et tes camarades de classe, tu vas assister à des spectacles, visiter des expositions, participer à des ateliers, vivre des moments forts en émotions. Ce carnet t'accompagnera cette année et les suivantes : pour te souvenir de ce parcours et des visites que tu as faites, pour en reparler avec ta famille, tes amis et à l'école.

Ce carnet est à toi.

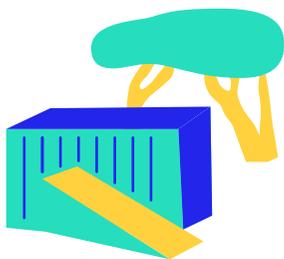
Bon voyage !

Je suis né-e le : J'habite à :

Réalise ton autoportrait

La culture autour de chez toi

Où se situent
ces pôles culturels ?
Relie-les à leur commune.



PARCC
centre d'art



Pôle Sud
centre de formations
musicales



Pôle danse
La Marensine,
centre d'arts
chorégraphiques



**Pôle
de l'Oralité**
Maison de l'Oralité
et du Patrimoine



Dans quelle ville se trouve ton école ?
Colorie la case correspondante.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié en ligne le 30/09/2024

ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE



Le rôle principal : c'est toi !

Dans une exposition ou pendant un spectacle,
tu as un rôle très important à jouer
en tant que spectateur.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié en ligne le 30/09/2024



« Avoir des f... ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE
est une expression utilisée pour décrire des
picotements au niveau des jambes. Pour éviter
cette sensation, adopte une position confortable
dans le bus et pendant le spectacle !



Pendant

Avant

- Je peux poser des questions à l'enseignant
- Je reste calme pendant le trajet en bus
- Je respecte les horaires et je reste avec le groupe
- Je vais aux toilettes



une visite d'exposition



- J'écoute les explications
- Je peux poser des questions en levant le doigt
- Je ne touche pas les œuvres, elles sont fragiles

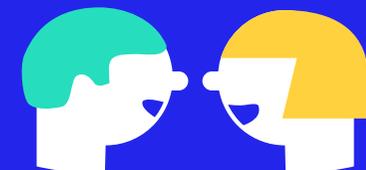


le spectacle

- Je reste assis
- Je suis calme même lorsqu'il fait noir
- Je peux rire, pleurer, applaudir à la fin
- Je garde mes questions pour la fin



Après



- Je peux parler de mes émotions
- Je peux poser des questions aux artistes et à l'enseignant
- Je peux raconter à la maison ce que j'ai vu/fait
- Je peux dessiner, écrire, exprimer ce que j'ai ressenti

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié en ligne le 30/09/2024

ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE



**auxquels tu as assisté,
et des expositions que
tu as vues, avec l'école
ou avec ta famille.**

CP

CE1

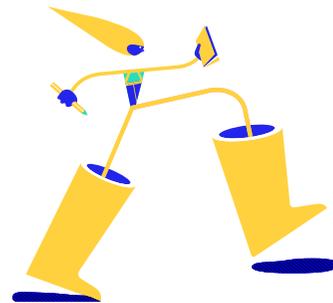


CE2

CM1

CM2

**En route !
Mon parcours
de spectateur**



Labenne

PARCC centre d'art

Dans cette maison en bois au cœur de la forêt, tu vas voir des expositions qui parlent du monde qui t'entoure et de la nature. Ouvre grand les yeux !



Relie l'artiste à son courant artistique.



Salvador Dalí



Pablo Picasso



Claude Monet



Andy Warhol

1960 ● Pop art

1920 ● Surréalisme

1910 ● Cubisme

1890 ● Impressionnisme

On fait quoi au PARCC ? Colorie les activités concernées.



On assiste à des spectacles



On danse



On regarde des films



On lit



On admire des œuvres d'art



On écoute des histoires

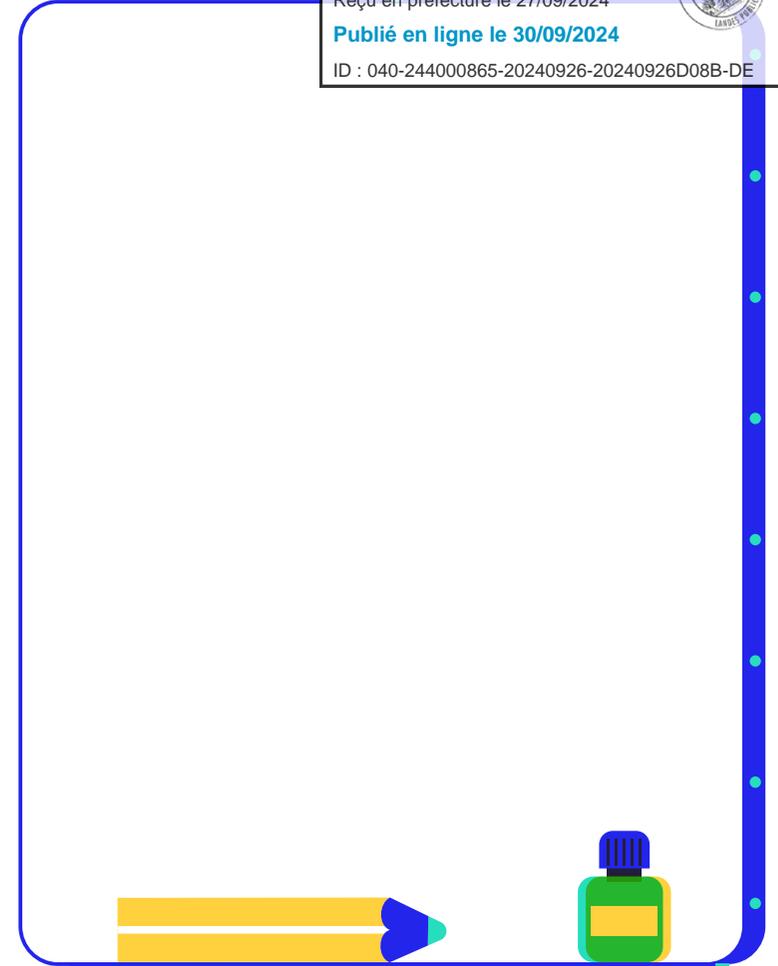
Reproduis l'œuvre que tu as préférée

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié en ligne le 30/09/2024

ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE



Tu peux mélanger deux techniques, par exemple en utilisant un feutre et des crayons de couleur...



Date de la visite :

Titre de l'œuvre :

Nom de l'artiste :

Techniques utilisées :



Utilise cet espace à l'école avec ton enseignant,
ou à la maison avec tes parents.

A series of horizontal dotted lines for writing.



Pôle

Saint-Vincent-de-Tyrosse

Avec ton enseignant, écoute des extraits des morceaux joués par ces musiciens et relie-les à la frise.



Chopin



Stromae



La Callas



Les Beatles



Mozart

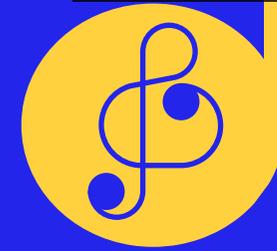


Sud

Ici, le son est roi !
Ce lieu te permet à la fois de découvrir toutes les musiques et d'apprendre à jouer d'un instrument.



On admire des œuvres d'art



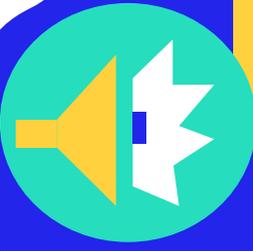
On apprend la musique



On assiste à des spectacles



On danse



On écoute de la musique

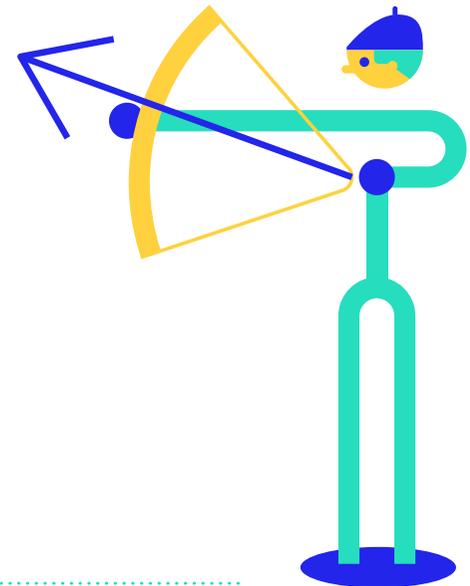


On lit

Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié en ligne le 30/09/2024
ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE



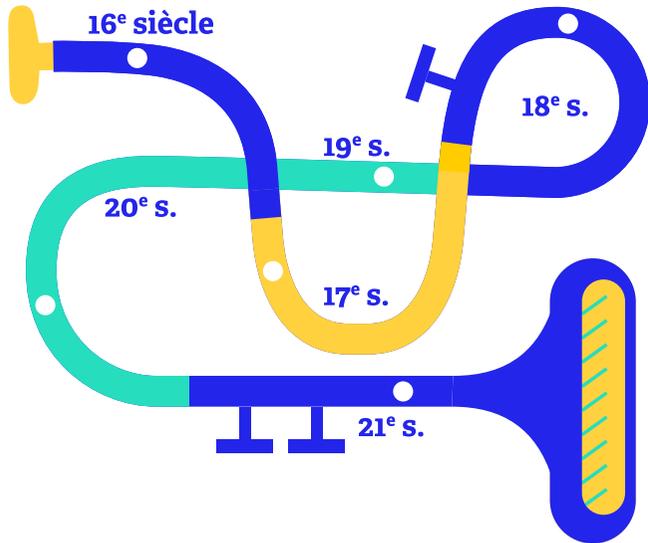
On fait quoi à Pôle Sud ?
Envoie les flèches dans les bonnes notes !



Date de la visite :

Les instruments que j'ai découverts à Pôle Sud :

.....
.....
.....
.....

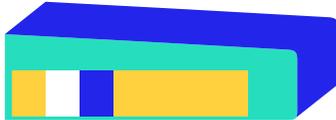


Pôle Danse Soustons

Viens bouger ton corps
au centre d'arts chorégraphiques
La Marensine et admirer les danseurs
sur scène à l'Espace Culturel
Roger Hanin !



La Marensine



Espace culturel Roger Hanin



On admire
des œuvres
d'art



On regarde
des films



On danse



On écoute
des histoires



On assiste
à des spectacles



On lit

On fait quoi au pôle danse ?
Fais briller les activités concernées
en les entourant de rayons de soleil ou de lune.

Sauras-tu reconnaître les différents styles de danse ?
Renseigne la bulle avec la bonne lettre !

Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié en ligne le 30/09/2024



ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE



- A. Danse classique
- B. Danse contemporaine
- C. Hip-hop
- D. Danse traditionnelle

Le spectacle

Date du spectacle :

Avant

Nom du spectacle que tu vas aller voir avec ta classe :

Nom de la compagnie / des artistes :

Après

Note le nombre de danseurs sur scène :

Décris les costumes / les accessoires / le décor :

Résume le spectacle :

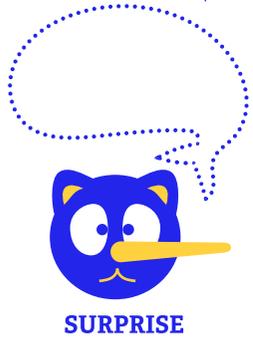
+ En classe, mime tes émotions à tes camarades, avec un geste chorégraphique. Demande-leur de reconnaître et nommer ton émotion.

Pôle de l'Oralité

Capbreton



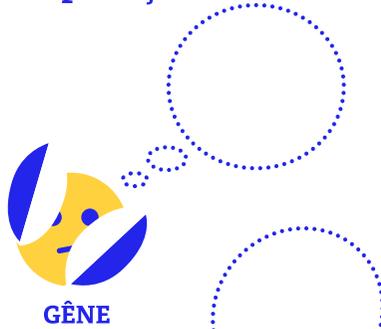
À la Maison de l'Oralité et du Patrimoine et dans toute la ville de Capbreton, les conteurs se retrouvent pour inventer et raconter des histoires ou des légendes. Il existe même un festival pour ça !



SURPRISE



PEUR



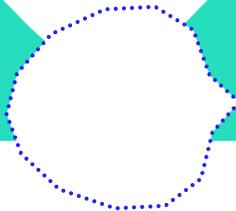
GÊNE



RIRE



DÉGOÛT



JOIE



TRISTESSE

Quelles émotions t'a procuré le spectacle?
Ajoute une onomatopée dans la ou les petites bulles concernées.



Le spectacle

Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié en ligne le 30/09/2024
ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE



J'ai retenu :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'ai aimé :

.....
.....
.....
.....
.....

Je n'ai pas aimé :

.....
.....
.....
.....

Écris une autre fin sur la double page suivante.
Tu peux aussi inventer ta propre histoire et l'enregistrer avec ta tablette pour la faire écouter à ta famille.

Date du spectacle :

Compagnie / artiste :

Nom du spectacle :

Nombre de personnages dans l'histoire :

Qui fait quoi ? Des arts, des métiers

Il en faut du monde pour créer
un spectacle ou une exposition.
Beaucoup travaillent dans l'ombre...
Entoure les métiers que tu connais.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié en ligne le 30/09/2024
ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE



ARTISTE
crée une oeuvre d'art
(spectacle, tableau, sculpture, ...)

**AUTEUR
AUTEURE**
écrit les textes du spectacle

**COSTUMIER
COSTUMIÈRE**
imagine et fabrique
les costumes

**CONCEPTEUR
CONCEPTRICE LUMIÈRE**
crée les ambiances
lumineuses

CHORÉGRAPHE
compose les danses,
l'enchaînement des mouvements

**METTEUR
METTEUSE EN SCÈNE**
dirige la réalisation
du spectacle : jeu des comédiens,
rythme, espaces,
décors, lumières...



SCÉNOGRAPHE
choisit tous les
éléments qui composent
l'espace où se joue le spectacle

**RÉGISSEUR
RÉGISSEUSE**
gère l'organisation
technique d'un spectacle :
décors, son, lumière

**INGÉNIEUR DU SON
INGÉNIEURE DU SON**
crée les ambiances sonores
du spectacle : musiques,
sons, bruitages

**MÉDIATEUR
MÉDIATRICE**
présente et explique
les œuvres pour aider
le spectateur à les comprendre

**PROGRAMMATEUR
PROGRAMMATRICE**
choisit les spectacles
en fonction des publics

COMMISSAIRE
rencontre les artistes et
choisit les oeuvres des expositions

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié en ligne le 30/09/2024

ID : 040-244000865-20240926-20240926D08B-DE



MACS

Communauté de communes
Marenne Adour Côte-Sud

cc-macs.org